

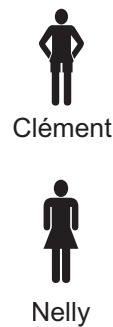
EARL BOIVENT

Production laitière
Système herbe, maïs,
betteraves, céréales

Historique

- 1976** : Création du GAEC entre Clément et ses parents : 40 ha.
- 1977** : Création de l'atelier veaux de boucherie
- 1987** : EARL entre Clément et Nelly
- 1995** : Agrandissement de 11 ha
- 1997** : Agrandissement de 8 ha, SAU de 69 ha
- 1998** : Transfert et automatisation de l'atelier veau de boucherie
- 1999** : Conversion des terres (en août)
- 2000** : Mise aux normes des bâtiments
- 2001** : Livraison du lait en bio (en septembre)
- 2002** : Arrêt de l'atelier veaux, reprise de 5,5 ha, réalisation d'un CTE.

Main d'oeuvre



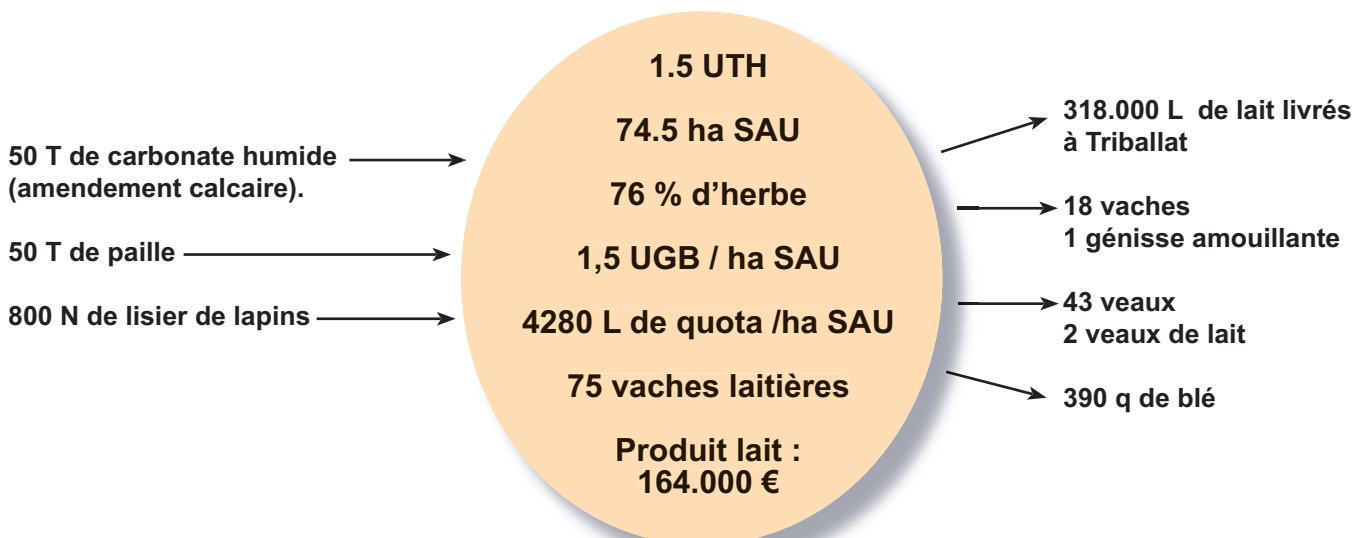
1,5
Unité
de
Travail Humain

Le choix de la bio

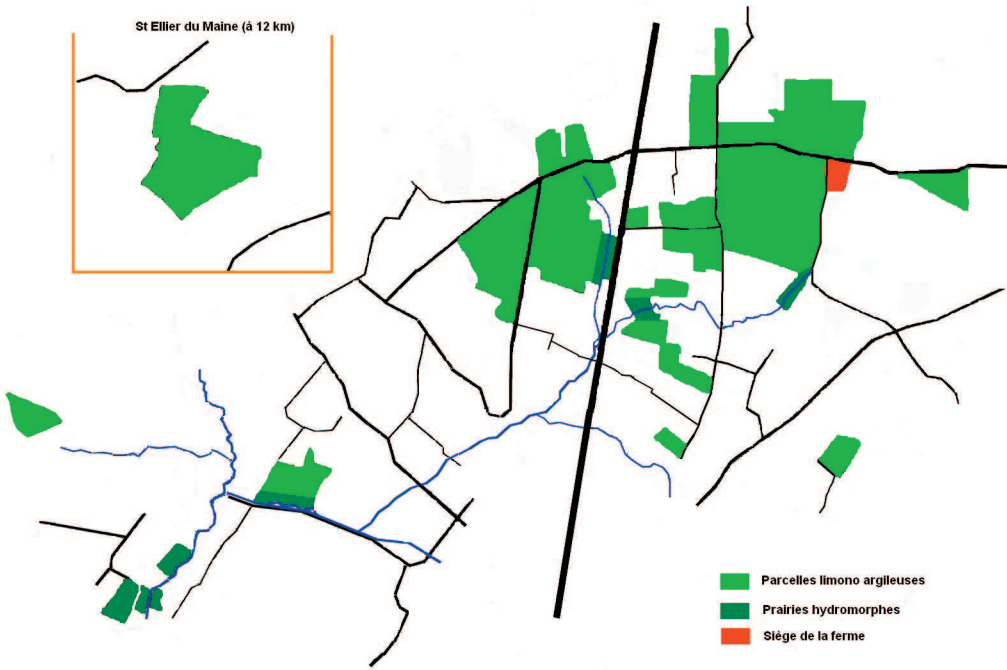


En 1997 et 1998, nous participions à un groupe de réflexion sur les systèmes herbagers (sur le secteur d'Argentré) : nous en avons marre de faire du maïs qui nous coûtait de plus en plus cher (coût des intrants, temps de travail). Progressivement, les surfaces en herbe de la ferme ont augmenté et les achats extérieurs se sont restreints. Après avoir fait quelques visites chez des voisins en bio avec notre technicien de laiterie, nous avons décidé de convertir l'exploitation à l'agriculture biologique.

Le système aujourd'hui



Le parcellaire



SAU : 74.5 ha
SFP : 65 ha

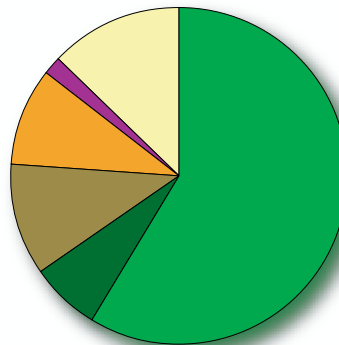
Malgré les quelques parcelles hydromorphes, le parcellaire est assez homogène et constitué de terres profondes. L'un des gros inconvénients de l'exploitation, c'est le morcellement des surfaces :

- ⊕ Un bon bloc de 32 ha accessibles aux laitières
- ⊕ Un îlot de 23,5 ha de l'autre côté de la départementale (5000 voitures / jour) pour les génisses.
- ⊕ Un îlot de 11 ha à 12 km sur la commune de St Ellier du Maine (en Mayenne)

Assolement

Entre 2004 et 2005, l'assolement évolue peu : par rapport au découpage du parcellaire, les surfaces de blé vont passer de 8 à 9,5 ha en contre partie, la part de maïs va diminuer d'un hectare. Notre système étant callé, les surfaces évolue donc peu d'une année sur l'autre.

D'habitude bien représenté sur les exploitations biologiques (50 % des surfaces emblavées), nous ne faisons plus de mélange céréalier sur la ferme. Pour nous, les apports protéiques et énergétiques qu'il permet sont trop faibles. Aussi, nous préférons faire du blé pour la vente.



- Prairies temporaires **43,7 Ha**
- Prairies permanentes **5 Ha**
- Avoine avec prairie sous couvert **8 Ha**
- Maïs ensilage **7 Ha**
- Betteraves **1,3 Ha**
- Blé **9,5 Ha**

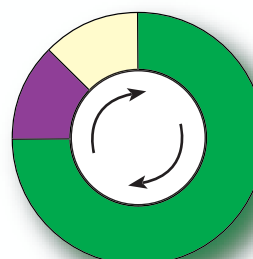
Les rotations

Une seule rotation est mise en place sur la ferme :

Des variantes sont apportées à cette rotation en fonction de l'éloignement des terres :

- ⊕ Les betteraves, qui demandent de la surveillance, sont faites en priorité sur les terres les plus proches.
- ⊕ La composition des prairies est également adaptée à la destination de celles-ci. En effet, les prairies les plus proches sont pâturées par les laitières et composées en majorité de RGA et TB. Nous essayons de partir de plus en plus sur des prairies multi espèces.
- ⊕ Les prairies plus éloignées sont destinées aux génisses et à la fauche (RGH, TV et Dactyle).

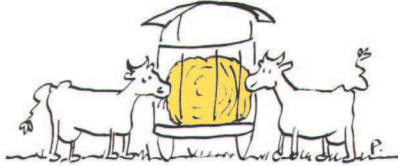
« La rotation, c'est la succession des cultures sur une même parcelle. La maîtrise des rotations détermine la réussite d'un système bio. »



- Prairies temporaires **5 à 6 ans**
- Betteraves et maïs **1 an**
- Blé **1 an**

Le troupeau

75 vaches
(Holstein)
2 taureaux

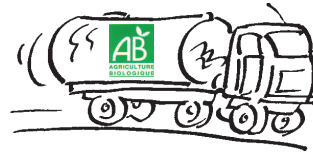


20 génisses
de moins de 1 an

20 génisses
de 1 à 2 ans

20 génisses
de plus de 2 ans

Total : 111 UGB



→ 318.000 L livrés à Triballat
à 390,92 euros / 1000 L

→ 18 réformes

→ 43 veaux vendus

→ 2 veaux de lait vendus

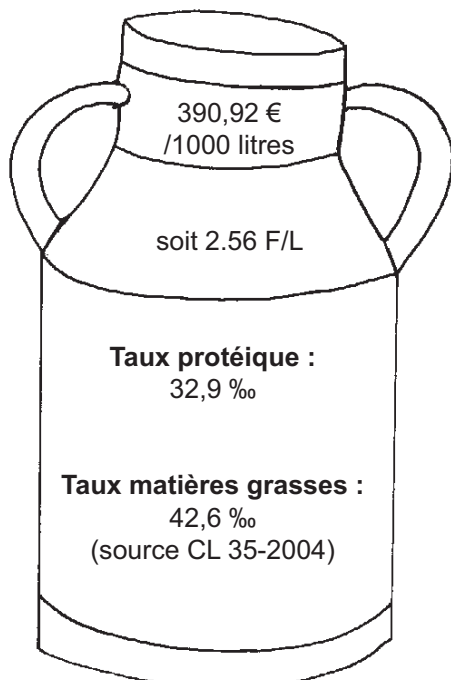


- ⊕ Taux de renouvellement « habituel » : 28 %
- ⊕ Taux de renouvellement en 2004 : 36 %
- ⊕ Taux de réforme : 28 %
- ⊕ Frais vétérinaires : 28 € / VL / an

Production laitière

4230 kg brut / vache / an
de production moyenne

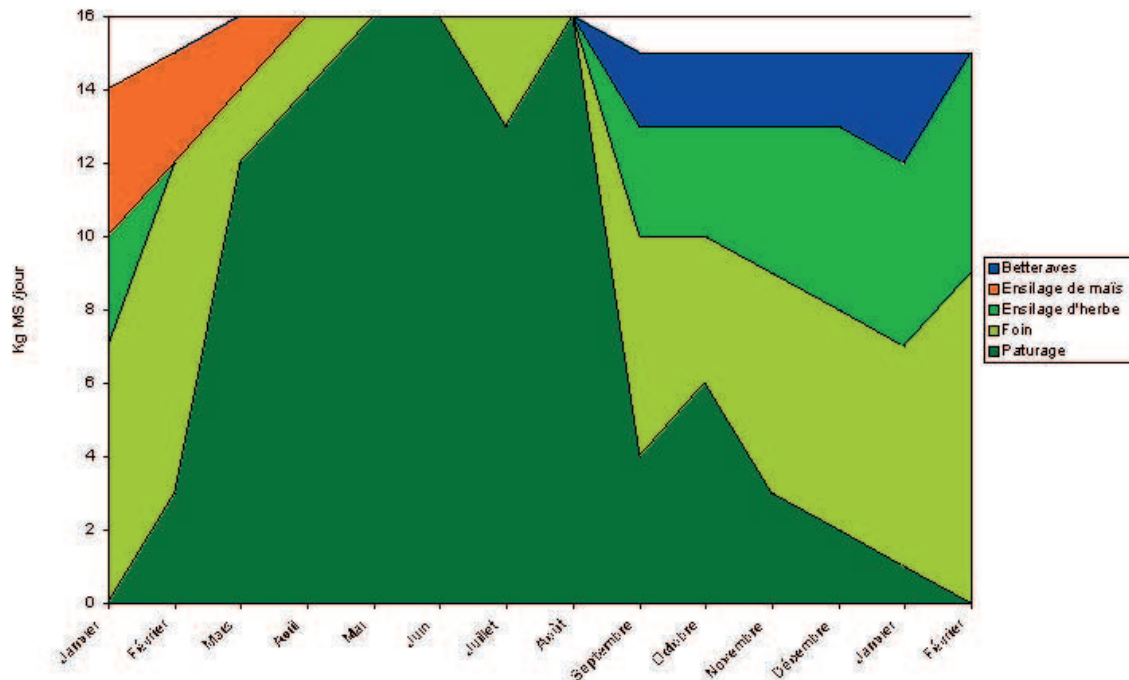
318.000 Litres de quota
39,3 ‰ de quota de matières grasses



La production par vache est volontairement basse : 4230 kg / VL / an. Pour nous l'objectif est de réaliser le quota sans avoir recours à l'utilisation et à l'achat de concentrés à l'extérieur. Pour éviter le pic de lactation et la complémentation obligatoire à ce stade, nous ne tarissons pas les vaches. Grâce à cette technique, notre coût alimentaire reste très bas comparé aux autres élevages : 12 cts de francs / litre (soit 1,83 cts d'€).

Les génisses vèlent au mois de juillet (en moyenne à 36 mois). Nous essayons de regrouper mes vèlages entre juillet et octobre de manière à profiter de la plus valeur estivale sur le lait bio.

Alimentation des laitières



Depuis 4 ans, la ration du troupeau est constituée uniquement par des fourrages produits sur la ferme :

- ⊕ Du paturage qui constitue près de 50 % de l'alimentation annuelle du troupeau.
- ⊕ Des betteraves et de l'ensilage de maïs pour apporter de l'énergie au cours de l'hiver.
- ⊕ De l'ensilage d'herbe pour apporter des protéines et compléter la part énergétique hivernale.
- ⊕ Du foin qui permet d'apporter des fibres et d'assurer la rumination des laitières.

Impact sur l'environnement

- ⊕ Zéro pesticide
- ⊕ Aucun sol nu l'hiver
- ⊕ Chargement adapté
- ⊕ Plantation de 500 m de haies
- ⊕ Répartition des matières organiques sur l'ensemble des surfaces



Bâtiments et matériels



Pour l'instant, notre stabulation « aire paillée », nous permet d'accueillir 74 vaches. Nous sommes donc un peu juste en surface.

- ⊕ La salle de traite en « 2 x 6 épi » est en fonctionnement depuis juillet 2004.
- ⊕ La stabulation des génisses, le hangar à fourrages et le hangar matériel viennent compléter notre « parc » bâtiments.
- ⊕ La mise aux normes est faite depuis 1999.

Nous fonctionnons avec un minimum d'équipement en propre sur la ferme : 3 tracteurs assez âgés de 80 - 100 et 150 CH, du matériel de fauche et de fenaison et une herse étrille.

Le reste des travaux sont assurés par l'entreprise (ensilages, pressages) ou par la CUMA (matériel de travaux du sol, semis, épandage, télescopique ...)

Coût de mécanisation :

Pour 100 euros de mécanisation :

- ⊕ Carburants : 14,2 €
- ⊕ Petit matériel, entretien : 32,8 €
- ⊕ Amortissement (matériel de culture) : 24,2 €
- ⊕ Travaux tiers végétaux : 28,8 €

Organisation du travail

- ⌚ Nous prenons à peu près deux semaines de vacances par an.
- ⌚ Le dimanche, en hiver, il nous faut au moins 4 heures pour nous occuper du troupeau (traite, alimentation, lavage de la salle de traite ...)

Coût direct sur le lait livré



Coût alimentaire : 44 €

- Fourrages : 34 €
- Lait pour les veaux : 9,1
- Concentrés/Minéraux : 0,9 €

Frais d'élevage : 33,5 €

- Frais vétérinaires : 6,3 €
- Frais d'élevage : 13,2 €
- Paille, taxes, frais de repro et d'appro : 14 €

Charges		Produits	
Fourrages et concentrés produits :	14.417 € (55%)	Vente de lait :	119.257 € (78%)
Fourrages, concentrés et paille achetés :	2.099 € (8%)	Vente de viande	24.789 € (16%)
Autres frais :	9.607 € (37%)	Primes	8.757 € (6%)
Total :	26.123 €	Total :	152.803 €
Marge brute : 126.680 €			

Bilan azote apparent

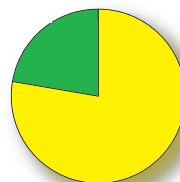
Solde : 51 N/Ha SAU

Le bilan azote apparent permet d'estimer le potentiel polluant d'une ferme. Le solde donne une indication sur les pertes d'azote par lessivage, par évaporation dans l'atmosphère et par restructuration de la matière organique.

Bilan moyen sur 121 exploitations laitières conventionnelles françaises : **149 N /ha /an**

Source : JC SIMON - INRA Caen - 2000

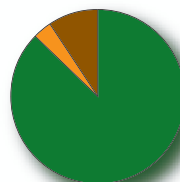
ENTRÉES : 8630 N



Produits animaux : 77,7%

Produits végétaux : 22,3%

SORTIES : 2710 N



Fixation des légumineuses : 87,3%

Aliments et végétaux : 3,5%

Déjections animales : 9,3%